



Bagnolet, le 23 mars 2020

A l'attention de Monsieur Edouard Philippe
Premier ministre
Hôtel Matignon

Envoi par mail

Réf : LE/CD /006-2020

Objet : crise du Covid-19

Monsieur le Premier ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation particulièrement tendue vécue par les salarié-es dans plusieurs secteurs vitaux pour nos concitoyens et notre économie.

Des personnels soignants en milieu hospitalier et en médecine de ville, du secteur médico-social, des ambulanciers, des personnels des laboratoires et des EHPAD, ne sont toujours pas équipés des protections élémentaires, alors qu'ils sont plusieurs fois par jour exposés à un risque de contamination très élevé pour eux-mêmes et les personnes auprès de qui ils interviennent. Des salarié-es travaillent sans masque ou avec des protections de fortune. Les livraisons annoncées peinent à parvenir jusqu'à ces personnels. Les réponses apportées sur les délais d'approvisionnement en provenance de Chine nous paraissent insuffisantes, dans un contexte de pandémie mondiale qui risque de durer.

Pour l'UNSA, il faut dès aujourd'hui amplifier davantage la fabrication de masques en France et/ou en Europe pour garantir notre autonomie dans la crise sanitaire en mobilisant les industries textiles.

Les mesures de protections sont à géométrie variable pour les salarié-es recevant ou étant en contact avec du public. Cela concerne un grand nombre de secteurs d'activité comme par exemple la sécurité privée et publique, les commerces, les transports routiers. En ce qui concerne les commerces alimentaires, force est de constater que le respect des consignes de sécurité sanitaire, des gestes barrières, la désinfection des équipements et des magasins ne sont pas systématiques.

Dans ce contexte, l'UNSA demande que des procédures de protections sanitaires des salarié-es et des clients s'imposent aux directions avec un renforcement des contrôles. Ces salarié-es ont une mission d'intérêt général qu'il convient de reconnaître. L'organisation de leur travail ne peut être laissée dans les seules mains d'intérêts privés en cette période.

Enfin l'UNSA tient également à vous faire part de la situation inquiétante de salarié-es dans les entreprises qui font choix le poursuivre le travail. Des entreprises ont trouvé des solutions, grâce notamment à l'intervention des représentants de l'UNSA, pour poursuivre l'activité dans le respect des règles sanitaires. Malheureusement nous ne sommes pas toujours entendus et des entreprises ne respectent toujours pas les consignes de sécurité sanitaire de base (distanciation, désinfection des lieux de travail, des vestiaires, télétravail quand cela est possible...). Les services de la DIRRECTE sollicités ne sont pas en capacité de répondre à toutes les demandes sur leur région, laissant peu de choix aux salarié-es entre le droit de retrait, l'abandon de poste ou l'exposition au risque de contamination. Pour l'UNSA, les DIRECCTE doivent être renforcées sur cette période pour sanctionner, jusqu'à la fermeture si nécessaire, les employeurs qui ne prennent pas les mesures pour protéger les salarié-es.

L'UNSA prend ses responsabilités face à la situation d'urgence sanitaire. Nous accompagnons nos sections et encourageons à la mise en place de dialogue social dans l'entreprise pour solutionner les problèmes qui se posent. Si la question de l'utilisation des congés et des comptes épargne temps pendant cette période doit être discutée, elle ne peut se faire que dans le cadre du dialogue social avec les représentants du personnel tant sur l'opportunité des mesures à prendre, que sur les compensations à prévoir si nécessaire. En outre, les salarié-es ne sauraient être considérés comme la seule variable d'ajustement nécessaire au redressement de l'entreprise après cette crise.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à nos propositions pour protéger les salarié-es et la population.

Nous vous prions Monsieur le Premier ministre, de croire en notre plus haute considération.

Laurent ESCURE
Secrétaire général de l'UNSA



Copie :

- Bruno Le Maire, ministre de l'économie et les finances
- Muriel Pénicaud, ministre du travail